



*Avis de motion
de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité d'Entrelacs
tenue le 5 février 2020*

À laquelle étaient présents :

Madame Annie Bélanger
Monsieur Gilles Delamirande
Monsieur Christin DuBois

Monsieur Réjean Larochelle
Monsieur Sylvain Riopel

Monsieur Richard Houde
formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Sylvain Breton.

Monsieur Hugo Allaire, directeur général et secrétaire-trésorier, était aussi présent.

**Avis de motion du règlement 2019-520-1 modifiant le règlement 2019-520 portant sur le taux de taxes foncières, des compensations, d'imposition pour l'exercice financier 2020 et sur les conditions de perception
Point 2**

Monsieur Richard Houde donne avis que, lors d'une séance ultérieure, il présentera, pour adoption, le règlement 2019-520-1 modifiant le règlement 2019-520 portant sur les taux de taxes foncières, des compensations, d'imposition pour l'exercice financier 2020 et sur les conditions de perception afin d'y ajouter un chemin privé (chemin des Lacs-à-May) qui sera déneigé et remboursé par les propriétaires des immeubles desservis par ce chemin.

Une présentation de ce projet de règlement est faite séance tenante.

Hugo Allaire,
Directeur général et secrétaire-trésorier

*« Extrait de procès-verbal sujet de faire l'objet d'une ratification
à la prochaine assemblée de conseil »*